

Financement du « Reste à charge » pour les post-doctorants du programme COFUND « BIENVENÜE » accueillis à l'UBS

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret GBCP) ;

Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Vu la convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet européen COFUND « BIENVENÜE » du 12 avril 2021 ;

Vu l'avis de la Commission de la recherche du 15 juin 2023 ;

BIENVENÜE propose le financement de 75 projets de recherche pour 24 mois, à destination de chercheur·se·s internationaux de haut-niveau. Co-financé par les Actions Marie-Sklodowska-Curie (MSCA), la Région Bretagne et les institutions partenaires, ce programme vise à renforcer la recherche d'excellence en Bretagne.

L'aide versée par la Région aux établissements partenaires du projet COFUND BIENVENÜE s'élève à 97 400 euros par post-doctorant·e recruté·e sur une durée de 24 mois (soit 4 060 euros mensuels), dont :

- 92 640 € (soit 3 860 euros mensuels) destinés à couvrir 89,56% des coûts salariaux,
- 4 800 € (soit 200 euros mensuels) correspondant à l'allocation personnelle de mobilité.

L'établissement employeur, en lien avec l'unité de recherche dont il est tutelle et qui accueille le·la post-doctorant·e, doit apporter le complément de financement destiné à couvrir 10,44% des coûts salariaux du·de la post-doctorant·e, soit 10 800 euros sur les 24 mois (450 euros mensuels), ainsi que les frais d'environnement et de formation.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la prise en charge sur le budget central de l'UBS du complément de financement destiné à couvrir 10,44% des coûts salariaux du·de la post-doctorant·e, soit 10 800 sur les 24 mois (450 euros mensuels). Le laboratoire d'accueil prend en charge les frais d'environnement, de déplacement et de formation.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :			
		Suffrages exprimés :	18
Membres en exercice :	27	Pour :	18
Membres présents :	11	Contre :	0
Membres représentés :	7	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 17 juillet 2023

